

**ARRETE PORTANT ETABLISSEMENT DE LA LISTE DES MEMBRES DU JURY
DU CONCOURS DONNANT ACCES AU GRADE DE MEDECIN DE 2^{ème} CLASSE**

Session 2025

- Vu le code général de la fonction publique,
- Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,
- Vu le décret n°2013-593 du 5 Juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,
- Vu le décret n°2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière.
- Vu le décret n°92-851 du 28 août 1992 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des médecins territoriaux,
- Vu le décret 2014-1057 du 16 septembre 2014 fixant les modalités d'organisation du concours sur titres avec épreuve pour le recrutement des médecins territoriaux,
- Vu l'arrêté du 17 décembre 2024 fixant la liste des membres susceptibles de siéger dans les jurys de concours et examens professionnels organisés pour le recrutement aux grades des cadres d'emplois de catégories A, B, C de la fonction publique territoriale,
- Vu l'arrêté en date du 05 septembre 2024, portant ouverture du concours sur titres avec épreuve donnant accès au grade de Médecin de 2^e classe,

ARRETE

Article 1 : La liste des membres du Jury du concours donnant accès au grade de Médecin de 2^{ème} classe est établie comme suit :

Collège des Elus Locaux :

- Monsieur Patrice VALENTIN, Président du Centre de Gestion de la Marne, Maire d'Esternay (51), Membre du CRO du CNFPT Grand Est, Président du Jury (51),
- Madame Nadine CADET, Adjointe au Maire d'Essey-lès-Nancy (54).

Collège des Fonctionnaires Territoriaux :

- Monsieur Jean-Luc BCEUF, Administrateur territorial général, Directeur Général des Services, Département de la Marne (51),
- Madame Muriel CLARENNE, Attaché principal, Directrice Générale des Services à la Mairie de Taissy (51), représentante de la CAP A du Centre de Gestion de la Marne.

Collège des Personnalités Qualifiées :

- Monsieur Jean-Louis GERHARD, Médecin territorial hors classe, Directeur de la Santé Publique et de la Protection Maternelle Infantile au Département de la Moselle (57),
- Madame Sakina MEZRARA, Attaché Territorial Principal, Directrice Enfance et Famille au Département de l'Aube, représentante du Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

Article 2 : Madame CADET Nadine assurera le remplacement du Président dans le cas où celui-ci serait dans l'impossibilité de poursuivre sa mission.

Article 3 : Monsieur le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un délai de recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : La Directrice du Centre de Gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- transmis à Monsieur le Préfet de la Marne,
- transmis aux Centres de gestion de l'interrégion Est,
- affiché dans les locaux du Centre de Gestion de la Marne et des Centres de Gestion de l'interrégion Est.

Fait à Châlons-en-Champagne,

Le Président,
Patrice VALENTIN

Patrice VALENTIN

Signé électroniquement par : Le président
Date de signature : 07/01/2025
Qualité : Signature des PDF par le président

